

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 Juin 2022

CO 487 DE

Nombre de
Conseillers

En exercice : ..95

Présents : .65

Votants : ..78

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, MASSON Laurent (Arrivée 20h56), COLIN Christian, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard (Arrivée 20h10), PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, PERRARD Florent, BERODIER Florence (Arrivée 20h36), BERTHOD BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René (Arrivée 20h35), GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge, DORBON Henri (Arrivée 20h56), PASTEUR Cyrille, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, LECOQ Yves à POULET Gilles, BRIOT GAIDIOZ Cécile à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à PERRIN François, PINGAT Martine à MARTI François, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, DELBROUCQ Denis à MASSON Laurent, ROBERT Bruno à VIONNET André, LANIESSE Michel à BERTHELIER Roland, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, MORBOIS Christelle à BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE-FERRAND Antoine.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette.

Etaient Excusés : LAUBIER Bernard (Vice-Président), LEGLISE Pascal, DOS SANTOS Laëtitia, LETONDOR Jean-Luc, CHAILLON Roland, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand.

Etaient absents : PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, BERTHOD Claude, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOHEME Catherine.

Secrétaire de séance : ONCLE Bernard

Convocation faite le : 7 Juin 2022

Objet : Demandes de subventions 2022 Chemins de Cluny.

VU l'article 6-6 relatif à l'action culturelle et sportive des statuts de la CCAPS en date du 14 septembre 2018 ;

CONSIDERANT que la culture est un outil de promotion sociale et d'équité territoriale, la CCAPS par sa politique culturelle vise à favoriser le développement d'une offre culturelle et artistique de qualité et diversifiée sur l'ensemble du territoire, ainsi que son meilleur accès à tous ;

VU la demande de subvention de l'association Chemins de Cluny Franche-Comté Bourgogne association qui assure la promotion de l'itinéraire classé « itinéraire culturel européen » depuis une dizaine d'années par : le balisage des sentiers (inscrits au PDIPR), la mise en réseau des prestataires économiques, touristiques et culturels, l'accompagnement des randonneurs, la promotion du chemin :

Montant demandé pour cotisation annuelle d'adhésion à l'association : 960 € (200 € de base >10 000 ha et 10 €/km sur le territoire soit 760 €).

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Affiché le 20 Juin 2022

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 20 Juin 2022

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 Juin 2022
CO 487 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Demandes de subventions 2022 Chemins de Cluny.

1 / DECIDE d'attribuer à l'association CHEMIN DE CLUNY une subvention de 960 € pour cotisation 2022 ;

2 / DIT que des crédits suffisants sont prévus au BP 2022.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNE

